

**APPENDICE «ENVO-4»**

Greenpeace est heureux de mettre ses commentaires sur le programme de réglementation des chlorofluorocarbones (CFC) présenté par le gouvernement du Canada et sur son rapport intitulé *Préservation de la couche d'ozone, un pas en deçà du Protocole de Montréal*.

En tant qu'organisme international voué à la protection de l'environnement, Greenpeace éprouve de sérieuses inquiétudes quant à l'écosystème global en danger, l'appauvrissement de la couche d'ozone et les autres problèmes auxquels la planète est aujourd'hui confrontée. C'est pour cette raison que Greenpeace a lancé une campagne internationale pour protéger l'environnement.

Les CFC déjà libérés dans l'atmosphère menacent de détruire la couche d'ozone d'ici le 21<sup>st</sup> siècle, ce qui aurait un impact considérable sur les conditions de vie de tous les êtres vivants.

**SAUVE QUI PEUT!**

**LA RÉPONSE DE "GREENPEACE"  
AU PROGRAMME CANADIEN DE RÉGLEMENTATION DES CFC**

Les CFC ne sont pas essentiels à la société et sont trop dangereux à produire. Sans la couche d'ozone qui filtre les rayons nocifs du soleil, toute vie sur la Terre serait impossible. Le monde a besoin d'un climat stable pour assurer sa prospérité.

**PRÉPARÉE PAR :  
JOHN BENNETT  
"GREENPEACE" CANADA**

Les substances atteignant la couche d'ozone sont produites dans seulement quelques pays. Les compagnies du monde entier qui produisent des biens de consommation doivent être encouragées à réduire leur consommation de CFC et de halons. Les producteurs de CFC et de halons doivent être encouragés à réduire leur production.

Après avoir soigneusement étudié le programme et les documents relatifs à la réglementation des CFC, Greenpeace a demandé au ministre de l'Environnement de prendre des mesures pour protéger l'environnement. Greenpeace a également demandé au ministre de l'Environnement de prendre des mesures pour protéger l'environnement.